

L'Atelier du Compiégnois et de la vallée de l'Oise (ACVO)



D. R.

Une partie de l'équipe a suivi des cours de langue française des signes pour favoriser l'intégration d'un salarié malentendant.

Créé en 1991, l'ACVO, entreprise adaptée, est un lieu d'insertion qui permet à 120 personnes productives mais non compétitives d'accéder à une pleine citoyenneté par la pratique d'un travail adapté. Cette mission se réalise entre autres par la mise en place d'une formation à la langue française des signes d'une partie de l'équipe de production. L'objectif étant d'intégrer au mieux un salarié malentendant senior et ainsi de permettre sa montée en compétences parce que les membres d'une communauté ont un besoin fondamental de communiquer entre eux. Les premières sessions de formation ont, comme prévu, débuté le 6 mai. La direction d'ACVO a constaté dès la première demi-journée un véritable intérêt des participants pour cette action de formation. Très à l'écoute des premiers

enseignements de l'alphabet des signes, chaque stagiaire de la formation s'investit dans la démarche initiée. « Une complicité s'est installée entre les collaborateurs et la personne qui souffre d'une déficience auditive. Cela renforce la cohésion de l'équipe et va dans le sens des objectifs attendus en sortie pour le salarié, l'équipe et l'entreprise », témoigne Pascale Lecoq, directrice de l'entreprise.